



NOTICE DE VOTE



Du 1er au 08 décembre 2022

ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2022

COMMENT VOTER ?

Se rendre sur le portail de vote :

<https://electionspro2022.interieur.gouv.fr>

1

Renseigner ses identifiants :

Matricule (avec le 0 devant)

Date de naissance
(JJ/MM/AAAA)

2

Inscrire la clé de sécurité :

XXXXXXXX

(N° de série carte agent ou donnée
analogue reçue par courrier)

3

Saisir son mot de passe :

XXXXXXXX

(Remise sous pli cacheté par le
service)

16 novembre 2022

Mise en ligne des
professions de foi

09h00

1er décembre 2022

Ouverture
des scrutins

09h00

8 décembre 2022

Fermeture
des scrutins

17h00

Période de vote

Ensemble pour agir

Plus forts pour obtenir !